

## CANADA

*Malgré le dynamisme de l'emploi ces dernières années, l'écart du PIB par habitant par rapport aux États-Unis reste marqué, ce qui tient pour beaucoup à un plus faible niveau de productivité.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire les obstacles à la concurrence dans les services professionnels

Environ 50 professions et 100 métiers sont réglementés dans au moins une province. Cela limite les échanges interprovinciaux dans le secteur des services.

**Mesures prises :** En avril 2006, l'Alberta et la Colombie britannique ont signé un accord afin d'accroître leurs échanges de biens et services, avec reconnaissance mutuelle des certifications professionnelles dans les deux provinces. En septembre 2006, le gouvernement fédéral, toutes les provinces et deux territoires sont convenus de se conformer d'ici avril 2009 aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur qui ont trait à la mobilité des travailleurs, et ce pour toutes les professions actuellement réglementées.

**Recommandations :** Éliminer les obstacles qui subsistent aux échanges interprovinciaux et réduire le nombre des « professions réglementées ».

#### Réduire davantage les obstacles aux participations étrangères

Les restrictions à l'investissement direct étranger restent plus marquées que dans la majorité des pays de l'OCDE, notamment dans les télécommunications, la radio/télévision et le transport aérien. Cela entrave l'investissement et ralentit la diffusion des nouvelles technologies et des nouvelles pratiques de gestion.

**Mesures prises :** Fin 2006, le gouvernement s'est engagé à réexaminer le cadre réglementaire de l'investissement étranger, et notamment le mécanisme de filtrage au titre de la loi sur Investissement Canada. Au cours de 2006, le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications a recommandé une libéralisation progressive des restrictions aux participations étrangères dans le secteur. En outre, l'accord « ciel ouvert » avec les États-Unis a été mis à jour et élargi.

**Recommandations :** Réduire encore les obstacles en mettant fin aux restrictions aux participations dans les télécommunications et les transports et en faisant en sorte que les non-résidents puissent être majoritaires au conseil d'administration dans les secteurs où cela n'est pas possible actuellement.

#### Libéraliser les marchés de l'électricité

Les marchés de l'électricité ne connaissent qu'une concurrence limitée dans la plupart des provinces, les fournisseurs sont souvent intégrés verticalement et la propriété publique prédomine. Deux provinces seulement ont un marché de détail bien développé.

**Mesures prises :** De légers progrès ont été accomplis dans certaines provinces. En octobre 2005, l'Ontario a introduit la tarification aux heures de pointe pour les usagers résidentiels.

**Recommandations :** Développer un marché de détail concurrentiel dans toutes les provinces et faire en sorte que les prix soient fixés en fonction des mécanismes du marché. Une intégration plus étroite est nécessaire à la fois entre les provinces et avec le marché de l'électricité nord-américain.

### Autres grandes priorités

- Réformer le système d'assurance-emploi en instaurant un système de « bonus-malus » pour les entreprises ou en imposant un délai d'attente plus long pour l'ouverture des droits de façon à réduire les subventions croisées entre les entreprises qui ont joué en faveur des entreprises exerçant des activités temporaires ou saisonnières.
- Améliorer encore l'impôt sur les sociétés en mettant fin aux impôts sur le capital des entreprises qui subsistent dans les provinces et en introduisant une taxe sur la valeur ajoutée au lieu des taxes provinciales sur les ventes au détail. Élargir en outre l'assiette de l'impôt sur les sociétés et appliquer les mêmes taux effectifs à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur branche d'activité. Ces mesures complèteraient la réduction récente (et les réductions annoncées) des taux de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur les sociétés et renforceraient l'investissement des entreprises.